

## **PRIME COVID**

*le compte n'y est pas....*

Les bénéficiaires de la prime COVID ont reçu une lettre le 2 juillet dernier des ministres Darmanin et Dussopt, les informant qu'ils allaient percevoir à la fin du mois, une prime exceptionnelle dans le cadre de leur mobilisation pendant la crise sanitaire.

Les agents l'auront bien compris, celles et ceux qui n'ont pas reçu de lettre ne toucheront pas la prime, alors même qu'à leur niveau, ils se sont également mobilisés pendant cette période.

Dans sa note de service du 28 mai 2020, le Chef du service des ressources humaines de la DGFIP indiquait en s'adressant à ses Directeurs : « *la fraction des agents que vous proposerez de rendre éligible à la prime n'excèdera pas 30% des effectifs de votre direction...* »

Force est de constater que le compte n'y est pas ! Seulement 18% des agents bénéficiaires dans le Finistère, 24% dans les Côtes d'Armor, 25% dans le Morbihan et en Ile et Vilaine... Après les beaux discours et les remerciements, l'austérité budgétaire n'a pas tardé à refaire surface... dès le 16 avril 2020 avec l'ordonnance Dussopt et à nouveau aujourd'hui avec la prime COVID !



**Cette prime, instaurée par le précédent gouvernement, est un facteur de division et de démotivation pour beaucoup d'agents. F.O.- DGFIP avec sa Fédération des Fonctionnaires, revendique la revalorisation de la valeur du point d'indice, et en préalable, nous demandons le rattrapage de 18% lié à la perte de pouvoir d'achat depuis plus d'une décennie.**



### **POUR ME PROTEGER ET PROTEGER LES AUTRES, JE RESPECTE LES GESTES BARRIERES**



**TOUSSER OU ETERNUER  
DANS SON COUDE OU  
DANS UN MOUCHOIR**



**SE LAVIER TRES  
REGULIEREMENT  
LES MAINS**



**SALUER SANS SE SERRER  
LA MAIN, EVITER LES  
EMBRASSES**



**LIMITER  
LES REGROUPEMENTS**



**RESTER A LA MAISON,  
LIMITER LES  
DEPLACEMENTS**